



LES ETUDES SUPERIEURES EN TURQUIE

Avril 2013

La Turquie a une position stratégique aux frontières de l'Orient et de l'Occident avec plus de 10 000 ans d'histoire. Entourée de mers par trois côtés, la Turquie a toujours été le centre de grands marchés, sur la route de la soie et celle des épices.

De nos jours encore, on retrouve même dans ses coins les plus reculés, les caractéristiques combinées de trois continents: l'Europe, l'Afrique et l'Asie.

Pays jeune avec plus de 30% de la population ayant entre 12 et 24 ans, la Turquie propose aujourd'hui des diplômes reconnus au niveau international dans des campus modernes.

Sommaire

1. Organisation des études	p. 2
2. Admissions et inscriptions	p. 4
3. Vie étudiante (coût de la vie, logement, emploi pour étudiants, sécurité sociale assurance, aides financières)	p. 5
4. Apprendre la langue du pays	p.8
5. Sources d'information utiles	p.9

1) Organisation des études

L'enseignement supérieur est constitué d'établissements supérieurs professionnels (où les études durent deux ans avec l'obtention d'un Associate degree) et par les universités d'Etat (104 établissements) ou privées (62 et en constante augmentation).

La Turquie a signé la convention de Bologne par laquelle elle s'engage à adopter le cadre européen d'enseignement supérieur (cursus organisés en semestres et en 3 grades, validés par des crédits ECTS, et suppléments au diplôme). De plus, les universités turques sont engagées depuis quelques années dans le programme Erasmus.

Elles délivrent des Bachelor/Lisans Diplomasi en 4 ans et des Master/Yukse Lisans Derecesi en 2 ans puis des Phd en 4 ans.

Les études d'odontologie et de pharmacie durent 5 ans et celles de médecine 6 ans.

Depuis la fin des années 80, les demandes d'admission dans l'enseignement supérieur sont en croissance rapide mais les offres de places n'augmentent pas aussi vite.

Plus de 10% des étudiants sont des internationaux.

L'université d'État est la principale institution d'enseignement supérieur. Elle possède l'autonomie et une personnalité légale. Elle est responsable pour mener à bien des activités d'enseignement de haut niveau, des recherches scientifiques et des publications.

Elle est composée de plusieurs entités: des facultés, des écoles "graduate", des écoles d'enseignement supérieur, des conservatoires, des écoles professionnelles en 2 ans et des centres de recherche et de travail appliqués.

- La faculté est une unité responsable pour l'enseignement et la recherche. Elle peut abriter des départements, des écoles....

- Une école "graduate" dans une université et dans une faculté concerne les études post "bachelor", la recherche scientifique et les études appliquées dans plusieurs champs disciplinaires.

- Une école d'enseignement supérieur a une vocation spécifique. Par exemple, l'école d'économie de l'université d'Ankara et l'école de langues étrangères de l'université Bogaziçi.

- Un conservatoire est spécialisé dans la formation artistique dans les domaines de la musique et des arts de la scène.

- Une école professionnelle en 2 ans délivre une formation professionnelle en réponse aux besoins pratiques dans des domaines variés.

Les universités privées (ou de fondation) sont sous la supervision et le contrôle de l'État. Elles offrent les mêmes caractéristiques que les universités publiques.

Elles sont très actives dans la recherche et dans l'ouverture à l'international. Elles tentent ainsi d'être à la pointe de l'éducation turque et d'attirer et de former les plus brillants esprits.

Des filières intéressantes dans le pays:

Il existe des filières d'études francophones :

- Université Galatasaray à Istanbul : cursus « lisans » et master en Français et Turc : Communication, Droit, Ingénierie, Sciences économiques et administratives, Sciences et lettres.

<http://gsu.edu.tr/fr/>

- Université de Marmara à Istanbul , faculté de sciences politiques et administratives, département d'administration publique, créé sur le modèle des Instituts de sciences Politiques français, en Français et Turc .

www.marmara.edu.tr

- Université Dokuz Eylül d'Izmir , filière Gestion du Tourisme : cursus en 4 ans, en Turc, Français, Anglais.

www.deu.edu.tr

- Université de Bilkent à Ankara , Ecole supérieure de langues étrangères Appliquées, en Anglais, Français et turc pour un cursus de 4 ans.

www.bilkent.edu.tr/

- L'Institut français d'études anatoliennes Georges Dumézil accueille des jeunes chercheurs français et européens travaillant sur la Turquie et assure la collaboration avec la recherche locale. Il dépend du Ministère français des Affaires étrangères et est domicilié à Istanbul.

www.ifea-istanbul.net

2) Admission et inscriptions en université :

Admission en 1ère année pour les étudiants nationaux :

L'accès à l'enseignement supérieur turc est ouvert à tout citoyen turc titulaire d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou son équivalent mais il est soumis à une sélection. Cette sélection se fonde sur le nombre de places, les scores des candidats et les examens spécifiques à certains programmes (programmes de langue étrangère, de sport, d'art...). Les scores des candidats sont calculés à partir de leurs résultats du secondaire et de leurs résultats à un examen d'accès à l'enseignement supérieur appelé ÖSS (ogrenci secme sinavi), qui se déroule habituellement en juin.

L'accès aux écoles professionnelles en 2- 4 ans peut se faire sans ÖSS si les études secondaires suivies, professionnelles et techniques, sont en concordance avec le programme choisi.

Les titulaires d'un diplôme secondaire général doivent passer l'ÖSS et ne peuvent être admis que s'il reste des places.

Le processus de sélection et de placement des candidats dans les différents programmes est organisé et géré par un organisme dépendant du Conseil de l'enseignement supérieur appelé ÖSYM (Centre de sélection et de placement des étudiants) www.osym.gov.tr (il y a une version condensée en anglais).

Admission en 1ère année pour les candidats étrangers :

Conditions :

- ne pas avoir la nationalité turque
- être en dernière année de secondaire ou avoir terminé avec succès les études secondaires à condition que ces études soient jugées « équivalentes » à celles d'un lycée turc
- répondre aux exigences spécifiques de l'établissement dans lequel ils veulent être admis.

!\ Il y a un contingent de places pour les étudiants étrangers dans chaque discipline.

Ces candidats doivent vérifier s'ils possèdent le bon diplôme en fonction de leur pays d'origine et en fonction de l'Université visée :

<http://www.studyinturkey.net/news/examinations-and-minimum-scores-which-are-considered-equivalent-to-the-yos-for-the-admission-of-the-foreign-students-to-the-institutions-of-higher-education.html>

Le baccalauréat français est généralement reconnu mais une note de 12/20 est souvent exigée.

Il faut alors postuler directement auprès de l'Université choisie et bien vérifier les dates limites de candidature.

Attention, un certain nombre d'université continuent de faire passer un concours (comme l'ancien YOS) à réaliser sur place dans l'université choisie au printemps. Il faut donc se renseigner directement auprès de chaque institution.

L'office d'éducation de l'ambassade de Turquie peut aussi renseigner.

Adresse postale de l'ÖSYM :

Öðrenci Seçme ve Yerleptirme Merkezi

ÖSYM-YÖS, 06538 Ankara, TURKEY

Admission en 1ère année pour les candidats de nationalité turque (ou double-nationalité) résidant et scolarisés à l'étranger :

Il existe un examen d'accès spécifique pour eux, également géré par l'ÖSYM, appelé YÇS. Les candidats vivant en France doivent être titulaires du baccalauréat.

Les formations accessibles sont langue et littérature (turque, allemande, française, anglaise) histoire, géographie, tourisme, journalisme, relations publiques, radio-cinéma-télévision ainsi que les formations d'enseignant. Cet examen se déroule à Paris s'il y a suffisamment de candidats, sinon à Cologne (Allemagne), fin juin ou début juillet.

Comment faire ?

Prendre contact avec le consulat de Turquie le plus proche, en mai, afin de se procurer la brochure explicative qui recense les formations ouvertes et les scores demandés par les universités.

Le consulat peut également certifier conforme les traductions de diplômes (le baccalauréat en l'occurrence).

Par ailleurs, la plupart des universités turques prévoient des contingents pour des jeunes

issus de l'immigration turque dans des filières autres que celles sus-citées. Elles organisent une sélection particulière. Se renseigner auprès d'elles. On peut trouver aussi l'information sur le site du Conseil de l'éducation turque : www.yok.gov.tr (en Turc).

Poursuite d'études (« transfert ») :

Il n'y a pas d'examen d'accès pour les étudiants venus d'autres universités.

Il faut faire une demande d'admission auprès de l'université choisie.

Les étudiants en école professionnelle de 2 ans peuvent accéder au cursus Licence s'ils réussissent un examen spécial et centralisé organisé par l'ÖSYM.

3) Vie étudiante

Coûts de scolarité

Les établissements d'enseignement supérieur demandent des frais de scolarité.

Les étudiants étrangers paient des frais plus élevés : de 380 \$ à 1000 \$ selon la filière d'études à l'université d'Ankara, soit 3 fois plus que les étudiants turcs.

La prestigieuse Université de Bilken, dont l'enseignement se fait en anglais, coûte environ 14000 \$ l'année.

Les jeunes issus de l'émigration turque paient les mêmes frais de scolarité que les nationaux.

Aides financières

Les étudiants turcs méritants qui disposent de trop faibles ressources financières reçoivent des aides de la part d'organisations et de personnes privées, ou de l'Etat.

Les jeunes Turcs résidant à l'étranger peuvent également obtenir cette bourse sous condition de ressources. La demande est à faire après les résultats d'admission, en août. La demande de bourse se fait auprès du Conseil de l'enseignement supérieur (YÖK) :

www.yok.gov.tr

Il est possible de partir en Turquie dans le cadre d'un échange **Erasmus**, avec la bourse Erasmus ou une bourse de mobilité régionale. Se renseigner auprès du service des relations Internationales de l'établissement dans lequel on souhaite s'inscrire ou dans lequel on est inscrit.

Le gouvernement turc propose des bourses à des étudiants étrangers qui souhaitent faire un travail de recherche (à un niveau Licence, Master ou doctorat), individuel ou collectif, sur certains sujets liés à l'histoire, à la politique, aux relations internationales de la Turquie. Voir l'appel d'offres en anglais sur le site du Conseil de l'enseignement supérieur : www.yok.gov.tr

Certaines Universités réduisent les frais d'inscription à partir de la deuxième année d'études en fonction du classement de l'étudiant l'année précédente.

-Budget

Compter un budget mensuel de 300 à 400 €

Vous pouvez voir des estimations de prix de produits courants sur http://www.studyinturkey.com/content/sub/living_costs.aspx

-Logement

Les résidences universitaires sur les campus sont réservées en priorité aux étudiants boursiers mais les internationaux peuvent également postuler une fois qu'ils ont leur admission à l'université. Le coût varie entre 25 et 250 euros par mois en fonction du lieu et des commodités.

Vous avez également la possibilité de louer une chambre ou un appartement en ville. Vous pourrez trouver un certain nombre d'annonces sur ces sites:

www.apartments.com.tr

www.istanbulsweethome.com

Il y a également la possibilité de se loger dans un hôtel ou une auberge de jeunesse.

Emploi pour étudiants

Un visa étudiant (pour étudiants n'ayant pas la nationalité turque) ne permet pas de travailler.

Sécurité sociale – assurances

Les étudiants peuvent bénéficier de soins médicaux auprès des centres médicaux-sociaux des universités.

Il est vivement conseillé de contracter, avant de partir, une assurance pour étudiants à l'étranger qui couvre le rapatriement, la maladie, l'accident, ...Se renseigner auprès de sa caisse d'assurance maladie ou sur le site de l'assurance maladie :

<http://www.ameli.fr/assures/droits-et-demarches/index.php>

4) Apprendre la langue du pays

Avant de partir

Il existe trois cursus de niveau universitaire proposés par l'INALCO à Paris, l'Université Marc Bloch à Strasbourg (Licence LLCE), l'Université d'Aix-en-Provence (D.U).

Le CNED propose une formation de niveau Terminale.

Dans le pays d'accueil

TÖMER, Le centre de langues de l'Université d'Ankara, propose des cours de Turc dans de nombreuses villes de Turquie, au mois ou à l'année :

<http://www.tomer.ankara.edu.tr/english/index.html>

Tarifs : 8 semaines, 12H/semaine : environ 400 euros - 4 semaines, 20H/semaine : environ 300 euros.

DILMER,

un centre de langues à Istanbul : www.dilmer.com

Tarifs : 4 semaines, 20H/semaine : 320€ - 8 semaines, 12H/semaine : 384€

5) Sources d'informations utiles

En France

Les consulats de Turquie (services d'éducation) pour l'inscription à l'examen d'accès à l'université et pour la délivrance des visas étudiant.

L'ambassade de Turquie en France: <http://paris.emb.mfa.gov.tr/Mission.aspx>

Vous trouverez sur ce site les coordonnées des consulats généraux à Paris, Lyon, Marseille, Nantes et Strasbourg.

Le portail officiel du tourisme en Turquie: <http://www.goturkey.com/>

Le site de la Maison des français de l'Etranger: <http://www.mfe.org/index.php/Portails-Pays/Turquie>

En Turquie

Le site de l'ambassade de France en Turquie : <http://www.ambafrance-tr.org/>

ÖSYM, le centre de sélection et de placement des étudiants : www.osym.gov.tr , en Turc. Une version condensée en anglais.

Le Centre Enic-Naric

www.enic-naric.net/index.aspx?c=Turkey

Le centre de ressources Euroguidance turc :

<http://euroguidance.iskur.gov.tr/egm.aspx>